Cahiers de renseignements administratifs.

Numéro d'inventaire : 2007.01182 (1-19)
Auteur(s) : Adrien Ragault
Type de document : manuscrit, tapuscrit
Éditeur : Dupuy (D.) (52 rue Gambetta Toulouse)
Date de création : 1931
Inscriptions :
• ex-libris : Ragault
Description : Cahiers agrafés / couvertures imprimées "Ville de Narbonne" avec Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen / réglure seyès / ms. encre noire.
Mesures : hauteur : 224 mm ; largeur : 170 mm
Notes : Ecole de garçons Montmorency à Narbonne / Instituteur Mr Ragault, "instituteur adjoint" / cours préparatoire 2e année puis élémentaire 1ere année. Lot de 19 cahiers recensant état civil des élèves, renseignements divers, classement aux compositions, justificatifs d'absences des élèves, cotisations à des souscriptions (monument aux morts, pupilles de la Nation)... de 1909 à 1931.
Mots-clés : Gestion de la scolarité : inscriptions, dossiers scolaires, etc.
Filière : École primaire élémentaire
Niveau : Cours élémentaire
Nom de la commune : Narbonne
Nom du département : Aude
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : n.p.
Lieux : Aude, Narbonne

1.909 - 1.910

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté ✓ Egalité ✓ Fraternité

VILLE DE NARBONNE

ÉCOLES COMMUNALES

Cahier de ~~Compositions~~

APPARTENANT à Cinquième Classe

DÉCLARATION

des Droits de l'Homme et du Citoyen

PRÉAMBULE

Les représentants du peuple français, constitués en ASSEMBLÉE NATIONALE, *considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette Déclaration constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.*

*En conséquence, l'*ASSEMBLÉE NATIONALE *reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Etre suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen :*

ARTICLE PREMIER. — Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

(La suite à la 4me Page)

D. DUPUY, Fournisseur des Ecoles Communales
52, Rue Gambetta — TOULOUSE

L'instituteur-adjoint : Rogues

MUSÉE NATIONAL DE L'ÉDUCATION

Table des matières.

Liste des Elèves et Etat civil
Fournitures
Renseignements divers et Evènements remarquables.
Cahiers finis
Compositions et classement du 1er trimestre.
2e trimestre.
3e trimestre
fin d'année

Classement général.
Elèves assidus
Pupilles de l'Ecole.
Orphelins de la Guerre
Caisse d'Epargne.
Surveillance.
Le Devoir Social.
Pour le Drapeau des Mutilés.

Premier

	Ecriture	Lecture	Copie	Calcul	Dictée	Dessin	Gymnastique	Application et Conduite	Totaux	Rangs
Albinhac Félicien	8	6	9	7	2	7	6	7	52	13
Bartoul Aimé	5	7	8	7	8	3	5	4	47	23
Bedos Romain.	6	4	3	4	3	3	5	6	36	34
Boulet Henri.	7	6	7	4	1	6	2	7	40	29
Cramancel François.	6	6	7	5	9	5	5	7	50	17
Cros Joseph	6	5	6	5	2	2	5	4	35	37
Casanave Marcel	7	7	5	6	6	6	8	8	53	9
Dreuil Georges	7	7	8	2	6	3	5	7	45	25
Esquivie Fernand	5	5	7	5	6	6	8	6	48	22
Fayes Régis.	7	5	5	4	5	5	5	5	41	28
Glevzes Lucien	7	7	7	7	5	3	9	6	51	14
Gabrignaud Maurice	7	7	8	9	10	5	8	9	63	2
Goxes Désiré.	7	3	5	0	2	5	2	7	31	40
Galabert Justin.	5	6	7	1	7	4	3	5	38	33
Lazerges Fernand	8	8	9	6	9	7	8	7	62	3
Massal Emile.	8	7	8	7	8	4	9	7	58	5
Mardeil Robert.	7	8	7	6	10	5	4	7	54	8
Mas Joseph	6	6	8	7	3	4	8	8	50	18
Masbernat François	5	7	7	9	10	4	5	6	53	10
Moggio Antoine	6	5	5	4	4	6	5	8	43	27
Mandrou Paul	7	5	7	1	2	3	6	7	38	32
Peffau René.	7	8	9	6	10	2	9	6	57	6